



Réunion restreinte (en visioconférence) du 11 Mai 2020

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIOUX achancieux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Désignations loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean – Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

NOUVELLES

Depuis l'arrêt de toutes les compétitions et cette très longue coupure et un confinement lié au Coronavirus, la CDA espère trouver l'ensemble de ses arbitres (jeunes et seniors), observateurs, référents arbitres en bonne santé et surtout épargnés par le COVID-19.

CARNET NOIR

Sylvie ODIN (secrétaire de la CDA secteur Nord) a eu la douleur de perdre sa maman, l'ensemble de la CDA tient à lui présenter ses plus sincères condoléances et l'assurer de tout son soutien en cette période difficile à traverser.

A BIENTOT JONATHAN ET MERCI

Jonathan THESSERRE, membre la CDA (SCJA) Arbitre Régional R1, nous fait part de son départ de la Loire pour des raisons professionnelles et familiales.
Au regret de le voir nous quitter, la CDA et la SCJA tiennent à remercier Jonathan pour son investissement en faveur des arbitres (jeunes et seniors) notamment avec les désignations des jeunes arbitres et bien d'autres actions de la CDA. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle orientation professionnelle et familiale ainsi qu'une excellente poursuite de sa carrière d'arbitre régional.

FAUTE TECHNIQUE D'ARBITRAGE

Réunion restreinte section loi du jeu (en visio-conférence):

Présents : P REBAUD (Président), MME AZNAR, MM. SIMON, PEREIRA, F. REBAUD.

DOSSIER SAISON 2019/2020

ROANNAIS FOOT 42 2 N°552975 contre ROANNE PARC 1 N°545881

Championnat Seniors D1- Match N°21735146 du 23/02/2020

Réserve technique posée par le club de ROANNE PARC pour faute technique d'arbitrage

Après examen des pièces, la section loi du jeu de la **Commission d'Arbitrage juge la réserve pour faute technique recevable sur la forme.**

Après lecture des rapports de l'arbitre M. Raphael LEBLANC, des délégués officiels Mme Sylvie ODIN et M. Francis VIDRY et du rapport du Club ROANNE PARC.

Considérant qu'à la 83ème minute du match, l'arbitre a adressé un avertissement à M. FOUILLET Noah (N°8) de ROANNE FOOT 42, puis, pensant qu'il s'agissait de son deuxième avertissement, lui a signifié son exclusion.

Considérant que l'assistant M. DJOUDER Karim est intervenu auprès de l'arbitre pour l'informer que le joueur incriminé n'avait pas été averti antérieurement dans la rencontre.

Considérant que les deux délégués ont confirmé que le joueur M. FOUILLET Noah n'avait pas reçu antérieurement un avertissement.

Considérant que se rendant compte de son erreur, l'arbitre a annulé l'exclusion et confirmé un simple avertissement.

Considérant que le jeu n'avait pas repris.



DECISION

Constatant que l'arbitre a rectifié son erreur avant la reprise du jeu, **la commission des arbitres rejette la réserve pour faute technique sur le fond** et transmet le dossier à la commission des règlements.

RENOUVELLEMENT DOSSIER **SAISON 2020-2021**

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire la FFF a décalé la réception des certains examens, même pour les arbitres de district. Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tout le monde est concerné par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir mais à ce jour très peu d'arbitre l'ont fourni. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

QUESTIONNAIRE ANNUEL **EN LIGNE SAISON 2020-2021**

Vous allez devoir faire votre questionnaire annuel en ligne (comme vous le faites depuis déjà plusieurs saisons).

Le lien sera disponible sur le site du District à partir du **Lundi 18 mai 2020 avec la date LIMITE du 15 Juillet 2020** pour le faire.

Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

Vigilance sur le sérieux mis à le faire car le MALUS guette les laxistes.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES **SAISON 2020-2021**

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Vous devez vous préparer et prendre les dispositions pour être disponible si la date venait à changer. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.